

UNECCA



UNION NATIONALE DES EMPLOYÉS & CADRES DU CRÉDIT AGRICOLE

REVENDICATIONS SALARIALES

JUIN 2026



Depuis plusieurs mois, les salariés du Crédit Agricole subissent une dégradation continue de leur pouvoir d'achat.



La guerre en Iran et les tensions géopolitiques internationales provoquent une flambée des prix du pétrole et des carburants, avec des conséquences immédiates sur la vie quotidienne : essence, alimentation, transports, énergie, assurances, logement... tout augmente.



L'INSEE annonce une inflation de 2 % sur ce premier semestre 2026.



Pendant que les salariés comptent chaque euro, le groupe CASA affiche des résultats financiers de plusieurs milliards d'euros et poursuit le versement de dividendes indécents au regard du contexte social et économique.



Au Crédit Agricole, ce sont les salariés qui créent la richesse au quotidien : accueil des clients, gestion des risques, développement commercial, conformité, activités des filiales... Sans eux, aucun résultat n'est possible.



Face à cette situation économique et internationale, l'UNECCA CGT exige des mesures immédiates, durables et générales.

Il n'est plus nécessaire de démontrer qu'investir dans les salariés, c'est aussi investir dans l'économie et dans la performance de l'entreprise.

1



AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES POUR TOUTES ET TOUS

Mise en place d'une augmentation générale, collective et pérenne pour l'ensemble des salariés du Crédit Agricole.

2



COMPENSATION INTÉGRALE DE L'INFLATION

Révision des grilles salariales afin de garantir le maintien du pouvoir d'achat et d'éviter le tassement des rémunérations.

3



PRIME COTISÉE « POUVOIR D'ACHAT »

Versement immédiat d'une prime soumise à cotisations sociales afin de compenser les hausses de dépenses que les salariés supportent quotidiennement.

4



PRISE EN CHARGE RENFORCÉE DES FRAIS DE TRANSPORT

- Revalorisation des indemnités kilométriques ;
- Mise en place de mesures spécifiques pour les salariés dépendant de leur véhicule personnel ;
- Renforcement de la prise en charge des frais liés aux déplacements professionnels et domicile-travail.

5



DÉFENSE DE L'ÉGALITÉ SALARIALE

- Réduction et suppression des écarts de rémunération résultant d'augmentations individuelles qui ne bénéficient pas à l'ensemble des salariés ;
- Transparence totale sur les critères d'attribution des augmentations et des promotions ;
- Égalité réelle entre les femmes et les hommes à tous les niveaux de l'entreprise.

6



LES SALARIÉS NE DOIVENT PAS PAYER LA CRISE

À chaque crise, les salariés sont appelés à fournir davantage d'efforts, tandis que les dividendes et les profits sont largement préservés.

L'UNECCA CGT

REFUSE CETTE LOGIQUE.

La richesse créée doit revenir à celles et ceux qui travaillent.



Les salariés du Crédit Agricole ne peuvent plus absorber :



- l'augmentation du prix des carburants ;
- la hausse des prix alimentaires ;
- l'explosion des dépenses contraintes ;
- la dégradation continue du pouvoir d'achat sans revalorisation significative des rémunérations.



LES SALARIÉS ONT ASSEZ PAYÉ.

IL EST TEMPS DE RECONNAÎTRE LEUR CONTRIBUTION ET DE REDISTRIBUER ÉQUITABLEMENT LES RICHESSES QU'ILS CRÉENT CHAQUE JOUR.

Contactez-nous !

UNECCA CGT

Bureau 517
3 rue du Château d'Eau 75010 PARIS

<https://cgtca.org>
cgtunecca@gmail.com



SCANNEZ-MOI !